

Secteur Personnel

Sophie Deuvaert
sdeuvaert@evere.brussels
tél. 02 247 63 38
fax 02 247 63 39

Monsieur Pascal FRESON

Chaussée de Louvain 861
1140 - Evere

date 26 -03- 2018
notre référence Pers/ 385
votre référence
annexe(s)
concerne

ky
Votre question concernant recours de l'administration communale à des stagiaires.

Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous la réponse à vos différentes questions :

- le nombre de stagiaires qui ont été accueillis au sein de nos différents services de 2006 à aujourd'hui : la législation concernant l'archivage des données relatives à des stagiaires prévoit un délai de 5 ans de conservation. Le nombre de stagiaires affectés à l'Administration depuis 2013 est dès lors de : 483 stagiaires FR et 45 NL = 528 stagiaires. La durée des stages varie de quelques jours à plusieurs mois en fonction de la nature du stage (observation, participation active,...).
- le nombre de stagiaires relevant de l'enseignement spécial : 8 stagiaires FR de l'enseignement spécialisé et 1 NL = 9 depuis 2013.
- Les contacts les plus fréquents se font principalement avec des établissements scolaires liés à la fonction de puéricultrice ou d'institutrice maternelle/primaire. Certains établissements prennent directement contact avec les écoles communales d'Evere ou les crèches afin de placer leurs étudiants. Les demandes sont transmises aux différents instituteurs/infirmiers afin d'organiser leur encadrement. Les RH assurent ensuite le suivi des dossiers.

Les autres stagiaires (administratifs et accueil pour la plupart) postulent généralement en direct via jobs@ ou via le FO puis envoyés aux différents services communaux.

- Aucune problématique particulière de fonctionnement n'a été répertoriée quant à l'accueil de stagiaires.

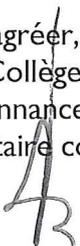
Le Secteur RH propose la conclusion de conventions de stage annuelles non nominatives avec certaines écoles afin de s'assurer de l'accueil régulier de stagiaires (IRF, HEB). Ces conventions sont ensuite suivies des dossiers individuels des stagiaires.

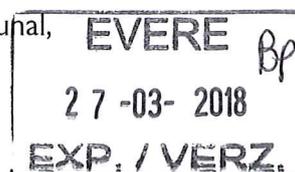
Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins,

Par ordonnance:

Le Secrétaire communal,


Dirk Borremans



Pour le Bourgmestre,
L'Echevin délégué


Mohamed Ridouane Chahid